

SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 20H

DAOUDI



En spectacle à Ottawa
au restaurant
Kasbah Village
261, Laurier

Pour informations et réservations

Tél. : (613) 232-3737
(613) 229-9949

C.C.Q : Se faire connaître et se faire reconnaître...

Une Session d'information

Le Carrefour des communautés culturelles organisait samedi le 26 novembre à l'hôtel Ritz Carlton une soirée-gala de remise des prix d'excellence. Les récipiendaires, membres de communautés culturelles, se sont distingués dans des champs de compétences tant au niveau socio-culturel, politique, éducatif ou entrepreneuriale. Le Carrefour qui décernait ces prix pour la cinquième année consécutive est une association qui œuvre dans le rapprochement multiculturel des citoyens du Québec et le développement économique de la province. Ainsi dans une tentative de faire connaître les succès de la communauté maghrébine au Québec, plusieurs prix ont été remis à des leaders communautaires dans plusieurs catégories et différents âges. Le plus jeune lauréat étant Sami Obaid, un jeune marocain de 17 ans qui s'est vu attribuer le prix d'Excellence jeunesse. Sami s'est distingué par ses recherches pour vaincre la maladie dégénératrice du Parkinson et à un âge si précoce, tous s'entendaient à lui prévoir une flamboyante carrière scientifique.

Après l'allocution de Lise Thériault, ministre de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) et de Jacques Saada, ministre de l'agence de développement du Canada, des médailles de mérite pour rayonnement multiculturel ont été attribués à monsieur Farid Zamakhchari directeur de Royal Air Maroc (RAM) pour la section canadienne et Mme Houria Gaceb diplômée en sciences politiques



Houria Gaceb et le député Jacques Saada



Sami Obaid



Farid Zamakhchari recevant son prix

et présidente de la fondation algéro-canadienne respectivement pour l'ensemble de leurs œuvres et cheminements. ...« Ces médailles viennent récompenser le labeur impressionnant, la créativité, l'esprit d'entreprise, la faculté d'adaptation et la détermination incroyable de nos immigrants » affirme M. Christian Martin président fondateur du Carrefour. Plusieurs membres d'autres communautés culturelles ont été primés pour leur apport à la société d'accueil et pour avoir défendu les valeurs et intérêts de leur communauté. Un voyage sous le soleil de Marrakech a été offert par Royal Air Maroc et l'Office Marocain du Tourisme à l'ultime chanceux.

Rabea Elaidi

Immigration et emploi

Rapport sur la reconnaissance des diplômes et acquis professionnels

Le 5 décembre écoulé, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, présidait une rencontre à laquelle étaient conviés les membres des Associations représentant différents groupes ethnoculturels et les média communautaires.

L'ordre du jour de cette rencontre était consacré au dévoilement du rapport final de l'Équipe de travail qui depuis plusieurs mois étudiait la question de la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger.

Le rapport qui a été établi recense les principaux problèmes qui entravent les processus de reconnaissance des formations et acquis professionnels, il suggère en outre un certain nombre de mesures de nature à réduire ces difficultés.

Ce rapport sera remis à un Groupe de travail ad hoc qui va maintenant s'atteler à identifier des solutions, en étudier la faisabilité et les moyens de concrétisation afin de mettre sur pied un plan d'action que le Ministère se chargera de mettre en œuvre.

Le Groupe et l'Équipe de travail ont été mis sur pied il y a un peu plus d'un an; leurs travaux ont obéi à des lignes directrices originales puisque, parallèlement à la recherche et à la réflexion sur la question des diplômes et acquis, les membres de ces deux structures ont aussi fait un travail de sensibilisation tant des Ordres professionnels du Québec que des employeurs du secteur privé; des rencontres visant la même fin ont par ailleurs été organisées avec les responsables en Ressources humaines de différents ministères et administrations.